

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le quatre février à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi vingt-huit janvier 2022, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Absent excusé : 1

Représenté : BOCQUERAZ Andrée à BOCQUERAZ Nathalie

Votants : 11

Délibération n°20220204-04 : Autorisation au SERACO pour la création d'une piste de ski de randonnée

Mme le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de M. GUINARD, Président du SERACO.

Dans le cadre du développement de l'activité hivernal, le SERACO a pour projet la création d'une piste de randonnée balisée. Le tracé retenu passe sur les parcelles de la commune.

Le SERACO souhaite obtenir l'autorisation de la commune d'Ornon afin de mener à bien son projet.

Après écoute de l'exposé le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le SERACO à créer une piste de ski de randonnée balisée sur les parcelles communales sous réserve qu'une convention soit signée avec le SERACO et que la piste soit homologuée, sécurisée et balisée.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

